

CONSULTATION PUBLIQUE PROJET DE COMPLEXE MUNICIPAL DE SOCCER

Compte rendu de la rencontre préparatoire avec les représentants de la Ville de Montréal

Date : 8 mai 2012

Heure : 14h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Étaient présents :

Pour la Ville de Montréal :

- Mme Michèle Lafond, chef de division, Division des orientations – équipements, événements et pratique sportive, Direction des sports.
- Mme Manon Brûlé, architecte chef d'équipe, Service du développement économique et urbain, Division de la planification urbaine et de la réglementation.
- Mme Lucille Bélanger, chargée de projet – Grands projets, Service du développement et des opérations, Direction des sports, Division des orientations, équipements, événements et pratique sportive.
- M. Rémy-Paul Laporte, architecte et gestionnaire immobilier, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Direction des stratégies et transactions immobilières, Division de la gestion immobilière – corporatif et arrondissements de l'Est

Pour la commission :

- Mme Irène Cinq-Mars, présidente.

- M. Luc Lacharité, commissaire.
- M. Alain Duhamel, commissaire.
- M. Richard Brunelle, secrétaire de la commission

1. Mot de la présidente de la commission

La présidente ouvre la rencontre. Elle souhaite la bienvenue aux participants et rappelle l'objectif principal de la réunion, qui vise à s'assurer du bon déroulement des consultations publiques qui débutent. Elle explique sa compréhension du mandat confié à l'Office par le conseil municipal. Celui-ci porte sur les deux projets de règlement qui permettraient la réalisation du complexe municipal de soccer, mais aussi sur les enjeux liés à l'implantation de ce projet, à la lumière des préoccupations qui pourraient être soulevées lors de la consultation publique.

2. Présentation du processus et du déroulement de la consultation publique

La présidente rappelle le calendrier des séances d'information et de présentation des mémoires. Par la suite, les participants effectuent un retour détaillé sur le déroulement de la soirée d'information et sur diverses considérations logistiques liées à la présentation du projet par la Ville de Montréal.

Par la suite, la présidente présente le Code de déontologie utilisé par les commissaires de l'Office.

3. Questions des commissaires

Sans présumer du contenu des débats à venir, les commissaires font état d'un certain nombre de questions ou d'enjeux susceptibles d'être soulevés au cours de la présentation ou de la séance d'audition des mémoires :

- Les types de ligues évoluant dans le milieu du soccer montréalais, la caractérisation des différents niveaux de jeu, et des types de liens avec les organismes d'encadrement;
- Une illustration visuellement explicite du projet de complexe;
- L'intégration du complexe dans le futur parc en fonction de son plan directeur, et la qualité du projet;
- Les clientèles visées par le complexe, en relation avec l'objectif d'autofinancer ses opérations tout en le rendant accessible à certaines clientèles moins nanties;
- L'accessibilité physique aux lieux : la circulation aux abords du site et le stationnement;
- Le plan financier (coûts de construction et d'opération);

- Le modèle de gestion et le partenariat avec l'Association régionale de soccer Concordia.

4. Varia

La rencontre se termine vers 16 heures.